

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2025-2026 DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PHYSIQUE ET D'INGENIERIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026 en annexe des formations suivantes portées par l'École Universitaire de Physique et d'Ingénierie :

- Licence Physique + LAS 3
- Licence Sciences pour l'ingénieur + LAS 3
- Licence Professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Master Automatique, robotique
- Master Electronique, énergie électrique, automatique
- Master Energie
- Master Ingénierie nucléaire
- Master Mécanique
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Qualité, hygiène, sécurité
- Master Traitement du signal et des images

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 22 septembre 2025



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIERIE**
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

**Licence mention
Physique - LAS 3**

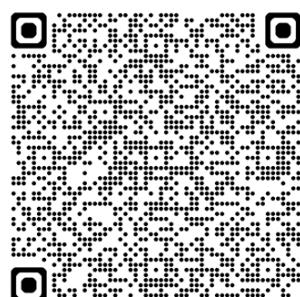
Parcours : * Double licence Mathématiques-Physique (MP)

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Rosnet Philippe, philippe.rosnet@clermont.in2p3.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique	Antoine Moreau	antoine.moreau@uca.fr
Double licence Mathématiques-Physique (MP)	Olivier Deschamps Laurent Chupin	olivier.deschamps@uca.fr laurent.chupin@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TD	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TP	Contrôle par listes d'émargement. Chaque absence injustifiée entraîne un zéro à la séance. Ces zéros sont pris en compte, dans la note finale, au prorata du nombre de séances.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3 S6 - option SAE	4 semaines	second semestre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : Philippe Rosnet, philipperosnet@clermont.in2p3.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Physique (P)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE Physique	33	B/B' et C/C'	
B/B'	UE Mathématiques	33	A/A' et C/C'	
C/C'	UE transversales	9	A/A' et B/B'	

Remarque :

Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

Niveau 3- Parcours Physique (P)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE Physique	33	B/B' et C/C'	
B/B'	UE Mathématiques	36	A/A' et C/C'	
C/C'	UE transversales	6	A/A' et B/B'	

Remarque :

Au niveau N3, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N3 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

NIVEAU 2 - Parcours Physique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 à 42 crédits (en fonction des mineures choisies)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				SE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Choix mineure MP ou MM : 9 ECTS	9												
		Mathématiques (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Électronique (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Instrumentation (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Algèbre linéaire (MM)	6		EvC EvT	50 1	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Programmation Python pour les mathématiques (MM)	3		EvC EvT	40 1	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
			30												

	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
4 A'	Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique expérimentale 4	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
	Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Thermodynamique 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Astronomie	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	Enveloppes fluides et climat	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exar			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
3	B	Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50 1	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50 1	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40 1	≥ 2 1	- TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	C	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E + O	10'	2	E + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			39												

	Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Thermodynamique 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
4	Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Arithmétique dans Z	3		EvT	100	1	E	2h				1	E	2h
	Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C' Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		36												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Physique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 à 48 crédits selon option choisie (hors UE libre)

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30
		Physique expérimentale 5	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30	
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Mécanique quantique	6													
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Option P ou CAPES	3													
		Analyse de données (O1 P)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h	
		Consolidation théorique en physique (O2 CAPES)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Option PFA ou SAE	6													
		Physique du chaos (C1 PFA)	3		EvC	100	≥ 2	E + M	-	1	M	-	1	E	1h30	
		Electromagnétisme 3 (C1 PFA)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Thermodynamique atmosphérique (C2 SAE)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Techniques d'observation atmosphérique (C2 SAE)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
			30													

6	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
	UE libre	3		En fonction de l'UE choisie										
	Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	<i>Option P OU CAPES</i>	3												
	Méthodes numériques (O1 P)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Consolidation expérimentale en physique (O2 CAPES)	3		EvC	100	≥ 2	O	-	2	O**	1h	1	O	1h
	<i>Option PFA ou SAE</i>	6												
	Projet PFA (C1)	6		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	IMAPP1: Elements of elementary particle physics (C2)	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	IMAPP2: Elements of experimental particle physics (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E + M + O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Fluides géophysiques SAE	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Choix SAE Projet ou Stage	3												
	Projet SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	Stage SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

63 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B	Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Anlyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	C	Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			36												
A'	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h

6	Physique quantique atomistique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	B' Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	Topologie des espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	2h	1	E	2h
	C' Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’assiduité s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d’examen n’est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l’exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d’études sont possibles tels que le choix d’un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l’emploi du temps de l’étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu’en soit le motif, n’est accepté. Les portes de la salle d’examen sont fermées au moment de l’ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’accès à la salle d’examen s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
 - Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
 - Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
 - **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
 - L'université ne fournira pas de calculatrice.
 - Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
- Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	<p>Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année.</p> <p>Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance.</p> <p>Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.</p>			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p>LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p>PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p>STAPS : Morganne SHELFORD</p> <p>SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p>Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE

N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD Anglais PSSSE EAD

N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h

UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
--	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE

LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h

LANSAD Anglais STAPS

N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2025-2026

Licence SPI + LAS 3

Parcours :

- * EEA
- * Mécatronique
- * Physique et Technologies pour le Médical et le Nucléaire (PTMN) et LAS 3
- * Mécanique

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Alain PAULY**

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
EEA	Jérôme BRUNET	jerome.brunet@uca.fr
Mécatronique	Omar AIT-AIDER	omar.ait-aider@uca.fr
PTMN et LAS 3	Xavier LOPEZ	xavier.lopez@uca.fr
Mécanique	David CLAIR	david.clair@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	NC
Assiduité aux TD	NC
Assiduité aux TP	OUI, contrôlée par émargement. Chaque absence injustifiée entraîne un zéro à la séance. Ces zéros sont pris en compte, dans la note finale, au prorata du nombre de séances.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux **Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe**

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.		

Référent stage pour la formation : Alain PAULY - alain.pauly@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

Niveau 3 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

NIVEAU N2 N3 - Parcours EEA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 (N2) + 51 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD									
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	1	O	10'				
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30				
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50 50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30				
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Electronique numérique 1 (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h	1	E	1h30				
			30																

	Anglais (Z2XXDU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
4 A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2 1	E O	2*1h30 15min	2 1	E O	2*1h30 15min	1	E	2h
	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Compléments d'informatique (Labview, Spice)	3												
	EC : Labview			EvC	100	2	A*+TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	EC : Spice			EvC	100	2	TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
	Applications expérimentales (Z224DU16)	3		EvC	100	1 5	E TP	-	1 3	E TP	- 1h30	2	TP	2*1h30
	Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
		30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD						
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30	
		Electronique Analogique (Z324EU03)	6		EvC	100	5	2E+O+M+TP	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Electronique numérique 2 (Z324EU04)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	2h	1	E	2h	
		Production et conversion de l'énergie, introduction aux énergies renouvelables (Z324EU05)	6		EvT	0	2	TP E	2h 2h				1	E	2h	
			30													

6 A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
	UE libre	3		<i>En fonction de l'UE choisie</i>										
	Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvT	0	2	E TP	1h30 1h30	1	E	1h30	2	E+TP	1h30 1h30
	Traitement du signal (Z324FU22)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Systèmes asservis (Z324FU04)	3		EvC	100	2	2TP	2x2h	2	2TP	2x2h	1	TP	2h
	Propagation guidée et notions de CEM (Z324FU05)	3		EvC EvT	50	2 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	<i>Choix combinaison (C1 : EEEA ou C2 : électronique embarquée et programmation)</i>	12												
	C1 : Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S +A	-	1	M	-	3	E+M+S	1h
	C1 Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-						
	C1 Métrologie (Z324FU23)	3		EvC	100	2	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C2 Traitement d'images (Z324FU24)	6		EvC	100	4	2TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C2 Programmation et systèmes embarqués	6		EvC		3	A		1	E	1h30	1	E	1h30
		30												

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info (Labview, Spice) (S4) : EC1 Labview, épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont, et qui sera noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30. EC2 2 épreuves de TP sur l'outil Spice. La note de l'UE sera la moyenne des deux EC.

UE Applications Expérimentales (S4) : Electronique : 1 examen écrit. TP Electricité : 6 TP dont 5 sont évalués avec a chaque fois un compte rendu en fin de séance.

UE Applications Expérimentales (S4) : LTSPICE: projet en binômes ou trinômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour les RSE l'épreuve consiste en la rédaction d'un mémoire sur un exercice donné plusieurs jours auparavant.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Electronique Analogique du S5 (Z324EU03) : projet en binômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'un réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

UE Programmation et Systèmes embarqués S6 : 20% QCM, 50% note pratique (Le respect du cahier des charges fera 50% de la note pratique, l'élégance du câblage électronique fera 20% de la note pratique, la fidélité du suivi de trajectoire fera 30% de la note pratique), 30% note relative aux différents devoirs demandés au cours des séances

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécatronique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 (N2) + 51 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais Z2XXCU01	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E					1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	1	O	10'
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electronique numérique (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h	1	E	1h30
			30												

		Anglais (Z2XXDU01)	3				Voir Annexe MCCC LANSAD							
4 A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2 1	E O	2*1h30 15min	2 1	E O	2*1h30 15min	1	E	2h
	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Informatique méthode numérique (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Compléments d'informatique (Labview, Spice)	3												
	EC : Labview			EvC	100	2	A*+TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	EC : Spice			EvC	100	2	TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
	Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	M O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Instrumentation et conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
		30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD									
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2x1h30	3	TP	3x1h30	3	TP	3x1h30				
		Conception des Systèmes Industriels (Z324EU10)	6		EvC	100	3	2TP+1E	-	1	E	1h30	2	E TP	1h30 1h30				
		Calcul de structures et conception mécanique	6		EvT	0	3	2E TP	1h30+1h 2h	3				2E TP	1h30+1h 2h				
		Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h				
			30																
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD									
		UE libre	3							En fonction de l'UE choisie									
		Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S+A	-	1	M	-	3	E+M+S	1h				
		Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvT	0	2	E TP	1h30 1h30				2	E+TP	1h30 1h30				
		Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-										
		Systèmes automatisés (Z324FU12)	3		EvC	100	3	E TP M	1h30 2h -	3	E TP M	1h30 2h -	2	E TP	1h30 2h				
		Résistance des Matériaux	3		EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h				
			30																

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info (Labview, Spice) (S4) : EC1 Labview, épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont, et qui sera noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30. EC2 2 épreuves de TP sur l'outil Spice. La note de l'UE sera la moyenne des deux EC.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)

- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'une réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécanique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 (N2) + 48 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3					Voir Annexe MCCC LANSAD									
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'		
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30		
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30		
		Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	100	≥2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30		
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	- -	1	TP	1h30	1	TP	1h30		
			30														

	Anglais (Z2XXDU01)	3					Voir Annexe MCCC LANSAD							
4 A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	2 1	E O	2*1h30 15min	2 1	E O	2*1h30 15min	1	E	2h
	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Compléments d'informatique (Labview, CAO)	3		EvC	100									
	EC : Labview			EvC	100	2	A*+TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	EC : CAO			EvC	100	2	TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Conception mécanique (Z324FU09)	3		EvC	100	2	M O	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3											Voir Annexe MCCC LANSAD			
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mécanique des fluides, fluides parfaits et fluides réels (Z324EU07)	6		EvC EvT	50 1	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Informatique, méthodes numériques (Z324EU06)	6		EvT	0	1	E	2h					1	E	2h00	
		Mécanique des Milieux Continus 1 (Z324EU08)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mécanique des Milieux Continus 2 (Z324EU09)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
			30														
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3											Voir Annexe MCCC LANSAD			
		UE libre	3											En fonction de l'UE choisie			
		Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mécanique analytique des solides indéformables et des Systèmes (Z324FU08)	6		EvC	100	5	3TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Conception mécanique (Z324FU09)	6		EvC	100	4	2TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Automatique (Z324FU10)	3		EvC	100	2	TP	2*2h	2	TP	2*2h	2	TP	2*2h		
		Thermodynamique Transferts thermiques (Z324FU11)	3		EvT	0	2	E TP	1h30 -					1	E	1h30	
			30														

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport écrit (E.)

UE Complément Info (Labview, CAO) (S4) : EC1 Labview, épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont, et qui sera noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30. EC2 2 épreuves de TP sur l'outil CAO. La note de l'UE sera la moyenne des deux EC.

UE Conception mécanique (Z224DU13) : Mémoire noté par équipe (maxi 4 à 5 étudiants) sur une étude reprenant l'ensemble des éléments du cours, présentation d'un diaporama à l'oral

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU N2 N3 et LAS 3 - Parcours PTMN

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 (N2) + 48 (N3) hors UE libres

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD									
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'				
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30				
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30				
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30				
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30				
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
			30																

	Anglais (Z2XXDU01)	3			Voir Annexe MCCC LANSAD								
4 A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E 1h30
	Calcul intégral et séries (Z224DU05) (PTMN)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E 1h30
	Informatique méthodes numériques (Z224DU06)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E 1h30
	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E 1h30
	Approche expérimentale et instrumentale (Z224DU17)	3		EvC	100	3	E+2 TP	-	2	E TP	- 1h30	2	E TP 1h30 1h30
	Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A 1h30
	Informatique, programmation en C	3		EvT	0	1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP 1h30
		30											

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD									
		Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h				
		Physique des rayonnements (Z324EU13)	6		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h				
		Procédés pour les technologies des rayonnements	6		EvC	100	3	E	2*1h+1h30	3	E	2*1h+1h30	3	E	3*1h				
		Programmation et simulations informatiques (Z324EU14)	6		EvC	100	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	2*1h30+1h				
			30																
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD														
		UE libre	3		En fonction de l'UE choisie														
		Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvT		2	E TP	1h30 1h30	1	E	1h30	2	E+TP	1h30 1h30				
		Electromagnétisme des accélérateurs CND	6		EvC	100	3	E	3*1h	3	E	3*1h	2	E	2*1h				
		Interactions particules matière, dosimétrie, radioprotection, imagerie médicale et radiobiologie	3		EvC	100	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h				
		Physique des réacteurs	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30				
		Traitement d'images	6		EvC	100	4	2TP+A+1 E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				
		Algorithmes de reconstruction	3		EvC	100	2	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30				

		30											
--	--	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral (O) + 1 rapport (E.)

UE Approche expérimentale et instrumentale S4 : Electronique : 1 rapport mémoire sur les TD/TP + 1 oral de synthèse. Pour les RSE, il y a un examen écrit.

TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Approche expérimentale et instrumentale S4 : Electronique : 1 écrit.

TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

UE C++ et algorithmes de reconstruction S6 : "A" = note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU N2 - Parcours PEIP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **45 (N2) crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD							
		Physique nucléaire et propagation des ondes (Z224CU16)	3		EvT	0	1	E	1h30						1	E	1h30
		Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50 50	2 1	O+M* E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		PPP PeiP	3		EvC	100	2	O E	10' -	2	O E	10' -	1	O	10'		
		Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	100	≥2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
		Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30						1	E	1h30
		Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30		
		Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30		
			30														

	Anglais Z2XXDU01	3												Voir Annexe MCCC LANSAD
4 A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	Applications expérimentales	3		EvC	100	1 5	E TP	-	1 3	E TP	-	2	TP	2*1h30
	Labview PEIP	3												
	EC : Labview			EvC	100	2	TP, A*	1h30	2	TP, A*	1h30	1	TP	1h30
	Projet Polytech + TP découverte Polytech	3		EvC	50	31	3TP1E					2	E	2*1h30
		30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport écrit (E.)

UE "Labview PeiP" (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont, et qui sera noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Applications Expérimentales (S4) : Electronique : 1 examen écrit. TP Electricité : 6 TP dont 5 sont évalués avec a chaque fois un compte rendu en fin de séance.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’assiduité s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d’examen n’est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l’exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d’études sont possibles tels que le choix d’un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l’emploi du temps de l’étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu’en soit le motif, n’est accepté. Les portes de la salle d’examen sont fermées au moment de l’ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’accès à la salle d’examen s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
 - Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
 - Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
 - **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
 - L'université ne fournira pas de calculatrice.
 - Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
- Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	<p>Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année.</p> <p>Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance.</p> <p>Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.</p>			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais STAPS													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025-2026

**Licence Professionnelle "Métiers de
l'électricité et de l'énergie"**

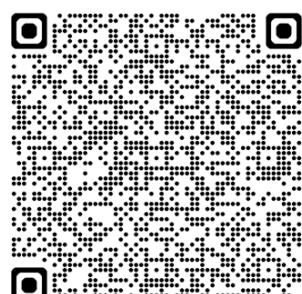
Parcours : Distribution électrique et performance énergétique

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

LICENCE Professionnelle - mention : "**Métiers de l'électricité et de l'énergie**"

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours unique : DEPE " Distribution électrique et performance énergétique "	Thierry CHAMBON (Tel : 04.73.40.77.92)	thierry.chambon@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE; dominique.brugiere@uca.fr

Informations d'ordre pédagogique (emploi du temps, jury ...)

Mme Fatima KHERAGHEL - email : fatima.kheraghel@uca.fr - Tel : 04.73.40.52.69

Informations concernant les contrats, la formation continue

Mme Eugénie LECLERC - email : fc.pac@uca.fr - Tel : 04.73.40.70.08

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire
Assiduité aux TD	obligatoire
Assiduité aux TP	obligatoire
Assiduité aux autres activités : séances de débriefing, tuteurat ...	obligatoire pour toutes activités : enseignement, contrôle continu et autres activité diverses (séance de tuteurat ou de débriefing ...)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Pour les épreuves d'évaluation en compétences, organisation d'une autre séance d'examen pour les candidats présentant une absence justifiée. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages par alternance		
Parcours	durée minimale	calendrier/période en entreprise
Parcours unique : "Distribution électrique et performance énergétique"	4 mois par alternance	<ul style="list-style-type: none"> - du 11/11/24 au 22/11/24 - du 16/12/24 au 03/01/25 - du 20/01/25 au 31/01/25 - du 17/02/25 au 07/03/25 - du 31/03/25 au 18/04/25 - du 12/05/25 au 30/05/25 - du 23/06/25 au 29/08/25 <p>(voir onglet "Planning Alternance")</p>

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Thierry CHAMBON (thierry.chambon@uca.fr) - Tel : 04.73.40.77.92

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : <i>Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance</i>	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétences indispensables comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F)
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS		X	1^{er} Bloc Technique correspondant aux compétences électriques mentionnées dans l'intitulé du diplôme " Métiers de l'électricité et de l'énergie".
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI 1	3 ECTS		X	2^{ème} Bloc Technique.
	UE8 bis : Eclairage et SSI 2	3 ECTS			
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS		X	3^{ème} Bloc Technique correspondant aux compétences énergétiques mentionnées dans l'intitulé du diplôme " Métiers de l'électricité et de l'énergie ".
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré sur l'une des thématiques : électricité, éclairage et/ou SSI, Transition énergétique et ENR, Travail de Chargé d'affaires	9 ECTS		X	Développement des compétences métiers correspondant à minima à l'une des compétences techniques présentées dans l'un des 3 blocs : Bloc B, Bloc C ou Bloc D.
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Remarque :

Cette Licence n'a bien qu'**un seul parcours d'enseignement** car les Unités d'Enseignement sont les mêmes pour tous les étudiants.

En effet les étudiants ou plutôt leur entreprise doivent décider de leur faire développer et mettre en application au cours des alternances en entreprise, à **minima l'une des 3 thématiques** correspondant à l'un des blocs de savoirs/compétences :

- thématique n°1 "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" du Bloc B de compétences
- thématique n°2 "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" du Bloc C de compétences
- thématique n°3 "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" du Bloc D de compétences

Si l'entreprise peut développer deux de ces blocs de compétence et à fortiori les 3 blocs, c'est encore mieux.

A la fin de sa formation pour que l'étudiant puissent réellement afficher la compétence qu'il a développée en entreprise, il est indispensable qu'il valide également son Bloc de compétence Stage (Bloc F) et le Bloc préparatoire au stage "Bloc B".

Ce bloc B sur la Démarche projet, la Démarche Qualité et le travail en Bureau d'Etudes doit permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation et d'être ainsi plus performant au cours de son stage en entreprise.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle *	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	E	UE 3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	1	E	1h30
	E	UE 4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3		EvC	100%	≥4			NC	NC	NC	2	E+O	30'
	B	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6		EvC	100%	≥6			NC	NC	NC	3	E	1h30*2 + 2h
	B	UE6 : électrotechnique et Dimensionnement des installations	3		EvC	100%	≥4			NC	NC	NC	4	E+O+A	1h*3 + 30'
	C	UE8 : Eclairage et SSI 1	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	2	E	1h30
	C	UE8bis : Eclairage et SSI 2	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	2	E	1h30+1h
	D	UE9 : Transition énergétique	3		EvC	100%	4			NC	NC	NC	3	E	1h*2 + 30'
	D	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	2	E+TP/M	1h+4h
	D	UE11 : Énergies Renouvelable (éolien et Photovoltaïque)	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	4	E+O	1h*2+30'*2
			30												

2	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100%	≥2			NC	NC	NC	2	E+O	1h30+30'
	A	UE 2 : Management et droit du travail	3		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	1	E	1h30
	B	UE 7 : Structure des installations électriques HT	3		EvC	100%	≥4			NC	NC	NC	3	E+TP+O+A	1h30+2h+30'
	F	UE12 : projet tuteuré	6		EvC	100%	≥3			NC	NC	NC	2	M+O	40'
	F	UE13 : Stage en entreprise	15		EvC	100%	3			NC	NC	NC	2	M+O	40'
			30												

Remarques :

UE2 : "A" pour désigner le comportement en séance (participation)

UE3 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Pour les 2 Unités d'Enseignement (UE3 et UE4) du Bloc E "Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance les épreuves de 2nde session sont une évaluation en compétences.

UE6 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE7 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$ à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (UE6,UE7) qui doivent impérativement être repassées.

UE5 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Les 2 notes d'Éclairage public et éclairage extérieur peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

Les 2 notes d'Éclairage des lieux de travail et de sécurité peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

La notes de SSI peut être conservées pour la 2nde session si globalement sa moyenne est $\geq 10 / 20$

UE9 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE11 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE10 : "A" pour comportement en séance et participation et investissement dans le travail demandé

Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$ à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (UE9,UE11) qui doivent impérativement être repassées en 2nde session.

UE 12 et UE13 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences métiers par le Maître de Stage

La note entreprise est conservée en seconde chance.

* = pas de RSE possible car formation 100% en alternance



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

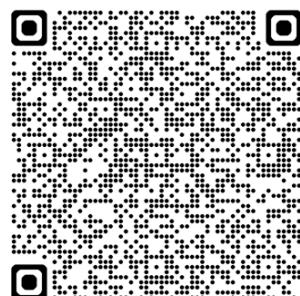
Année universitaire 2025-2026

**Master
Automatique Robotique**

Parcours :

- * Mécatronique (MTN)
- * Perception artificielle et Robotique (PaR)
- * Industrie 4.0 (I4.0)

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **THUILLOT Benoit** ; benoit.thuilot@uca.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Mécatronique (MTN)	TEULIERE Céline	celine.teuliere@uca.fr
Perception artificielle et Robotique (PaR)	AUFRERE Romuald	romuald.aufrere@uca.fr
Industrie 4.0 (I4.0)	CHINAL Gérald	gerald.chinal@braincube.com

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique ; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	L'assiduité est obligatoire en CM, TD et TP. Elle est contrôlée par tous moyens (listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants...) à chaque cours. De fait, cette obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée
Assiduité aux TP	Obligatoire.	<p>Pour les UE dispensées en TP et intégralement évaluées en continu, chaque séance étant notée, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>Pour les UE dispensées en TP et évaluées par un examen terminal, l'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée sauf disposition spécifique envisagée avec le responsable de l'enseignement.</p>
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée => pas de neutralisation, la note 0 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.</p>	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	12 semaines	à partir d'avril
M2 MTN	20 semaines	à partir de février
M2 PaR	20 semaines	à partir de mars
M2 I4.0	formation en alternance	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 Automatique Robotique	THUILLOT Benoit
M2 Mécatronique (MTN)	TEULIERE Céline
M2 Perception artificielle et Robotique (PaR)	AUFREIRE Romuald
M2 Industrie 4.0 (I4.0)	CHINAL Gérald

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	S1 : UE2 - UE3	12		B, (C-C'), D et E
B	S1 : UE1 - UE4 - UE5	12		A, (C-C'), D et E
C	S1 : UE6 - UE7	6	C'	A, B , D et E
C'	S2 : UE1	3	C	A, B , D et E
D	S2 : UE2 - UE3	12		A, B, (C-C') et E
E	S2 : UE4 (stage ou TER)	15		A, B, (C-C'), et D

Master 2 - Parcours MTN				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE2 -UE3 - UE4	12		B, C, D et E
B	UE1 - UE6	9		A, C, D et E
C	UE5 - UE7 - UE8	9		A, B, D et E
D	S4 : UE1 - UE2	6		A, B, C et E
E	S4 : UE 3 (stage)	24		A, B, C et D

Master 2 - Parcours PaR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE7	21		B et C
B	U8 à UE10	9		A et C
C	S4 : UE1 - UE2 (projet - stage)	30		A et B

Master 2 - Parcours I4.0				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	12		B, C, D et E
B	UE5 - UE6 - UE7	9		A, C, D et E
C	UE8 - UE9 - UE10	9		A, B, D et E
D	UE1 -UE2 - UE3 - UE4	12		A, B, C et E
E	UE5 (stage ou TER)	18		A, B, C et D

MASTER 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des e*amens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 2 : Automatique, électronique, signal	9													
		EC1 : Automatique		0.2	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'	
		EC2 : Electronique		0.2	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC3 : Signal		0.6	EvC	100	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	
	A	UE 3 : Actionneurs I	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'	
	B	UE 1 : Outils numériques pour l'IA	6													
		EC1 : Programmation Python/C++		0.5	EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	1	TP	1h30	
		EC2 : Optimisation et IA		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
	B	UE 4 : Robotique	3		EvC	100	2	E	2* 1h30	2	E	2* 1h30	2	E	2* 1h30	
	B	UE 5 : Mécanique I	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
	C	UE 6 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	
		UE 7 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	
			30													

	C'	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	15'	1	O	15'
	D	UE 2 : Mécanique II	6												
2		EC1 : Comportement des structures		0.5	EvC	100	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30
		EC2 : Conception mécanique		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	D	UE 3 : Automatismes	6												
		EC1 : Automates programmables industriels		0,425	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Réseaux		0,575	EvC	100	3	2E S	2*1h -		2E S	2*1h -		2E O	2*1h 30'
		<i>Choix stage ou TER</i>	15												
	E	UE 4 : Stage	15		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
		UE 4 : TER	15		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session

UE Stage ou TER : A correspond à une note sur le travail accompli par le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du stage / TER. Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10

MASTER 2 - Parcours Mécatronique (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 2 : Automatisation	6													
		EC1 : Automatique			0.5	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'
		EC2 : Automatismes			0.5	EvC	100	2	E M	1h -	2	E M	1h -	2	E O	1h 30'
	A	UE 3 : Actionneurs II	3			EvC	100	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30
		UE 4 : Mécanique III	3			EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B	UE 1 : Capteurs, images, IA *	6													
		EC1 : Capteurs intelligents			0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Image et vision par ordinateur			0.5	EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	B	UE 6 : Microcontrôleurs	3			EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	C	UE 5 : Gestion de la qualité	3			EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h
	C	UE 7 : Culture d'entreprise	3			EvC	100	2	O+M	10'	2	O+M	10'	2	O+M	10'
	C	UE 8 : Anglais	3			Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30													

4	D	UE 1 : TP synthèse	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Innovation et robotique	3		EvC	100	2	M O	15'	2	M O	- 15'	2	O O	30' 15'
	E	UE 3 : Stage	24		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* L'UE1 du semestre 3 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session

UE TP de synthèse et UE Stage : A correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage.

Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10

MASTER 2 - Parcours Perception artificielle et Robotique (PaR)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.		
3	A	UE 1 : Outils mathématiques pour la robotique *	3		EvC	100	2	TP E	2h 1h	2	TP E	2h 1h	2	TP E	2h 1h
		UE 2 : Modélisation de mécanismes, machines et robots *	3		EvC	100	3	2A 1E	- 1h30	3	2A 1E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Commande des systèmes robotiques *	3		EvC	100	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h
		UE 4 : Perception multi-sensorielle *	3		EvC	100	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h
		UE 5 : Apprentissage pour la robotique *	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
		UE 6 : ROS et programmation *	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 7 : Vision artificielle *	3		EvC	100	3	3E	1h	3	3E	1h	3	3E	1h
	B	UE 8 : Chaire pédagogique	3		EvC	100	≥ 2	A	-	≥ 2	A	-	1	E	1h
		UE 9 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	2	M	-
		UE 10 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

4	C	UE 1 : Projet	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Stage	27		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* Les UE1 à 7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session

UE projet et UE Stage : A correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du projet /du stage. Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10

UE 2 et UE 8 : A correspond à un travail personnel

Pour l'ensemble des UEs sauf culture d'entreprise, les épreuves écrites de 2nde session seront des oraux si le nombre d'étudiants concernés est inférieur ou égal à 3

MASTER 2 - Parcours Industrie 4.0 (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	<i>Choix option 1 : 1 parmi 2</i>	3													
		UE 1a : Automatisme I	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 1b : Programmation	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		<i>Choix option 2 : 1 parmi 2</i>	3													
		UE 2a : Automatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 2b : Base de données	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 3 : Automatismes II	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 4 : Réseaux	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
	B	UE 5: Machine learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 6 : Deep learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
		UE 7 : Etudes de cas en machine/deep learning *	3		EvC	100	2	M	-	2	M	-	2	M	-	
	C	UE8 : Performance industrielle	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h	
		UE 9 : Communication et gestion de projets	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	2	E O	1h30 15'	1	E	1h30	
		UE 10 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
			30													

4	D	UE1 : Microcontrôleurs et programmation embarquée	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 2 : Vision	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 3 : Sécurité informatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Entrepôts de données et big data	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	E	UE 5 : Stage	18		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

*Les UE 5-6-7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session

UE Stage : A correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage. Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1ière session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

**Master Electronique, Energie Electrique,
Automatique**

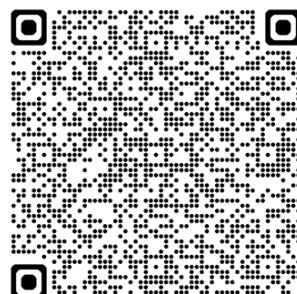
Parcours : Compatibilité électromagnétique

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pierre BONNET

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Compatibilité Electromagnétique (CEM)	Pierre BONNET	pierre.bonnet@uca.fr
M1 - Compatibilité Electromagnétique (CEM)	Françoise PALADIAN	francoise.paladian@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire.	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours CEM	3 mois	à partir de avril 2023
M2 parcours CEM	5 mois	à partir de mars 2023

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Pierre Bonnet

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 EEEA - Parcours CEM				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 5	24	A'	B et B'
A'	UE 8 à 12	21	A	B et B'
B	UE6 (anglais) UE7 (culture d'entreprise)	6	B'	A et A'
B'	UE 13 PFE, UE 14 Stage	9	B'	A' et A

Master 2 EEEA- Parcours CEM				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	B'
A'	UE semestre 2 (hors stage)	12	A	B'
B'	UE stage	18		A et A'

Modalité de validation de l'année

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc AA' supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20

MASTER 1 - EEEA Parcours CEM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 Traitement du signal - Z446AU01	3		EvC	100	2	E TP	1h30 -	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30
		UE 2 Electronique et instrumentation - Z446AU02	6												
		EC 1 : Composants électroniques		0.4	EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		EC 2 : Instrumentation électronique		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 :Métrologie et incertitudes		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 Modélisation et méthodes numériques - Z446AU03	6												
		EC 1 : Mathématiques		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Méthodes numériques pour la résolution d'EDP en EEEA		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Initiation au logiciel COMSOL		0.3	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h30
		UE 4 Infotronique - Z446AU04	6												
		EC 1 : Labview		0.2	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	2h
		EC 2 : Matlab		0.5	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		EC 3 : SPICE		0.3	EvT	0	1	M	-				1	O	30'
		UE 5 Alimentation électrique - Z446AU05	3		EvC EvT	40	3 1	TP E	- 2h	3	TP	2h	1	E	2h
	B	UE 6 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 7 Culture d'entreprise - Z4SCAU01	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
			30												
		UE 8 Transmission HF - Z446BU01	6		EvC	100	2	E E	1h30 30'	1	E	1h30	1	E	1h30

2	A'	UE 9 Sensibilisation à la CEM 1 - Z446BU04	3		EvC EvT	60	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2TP E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 10 Sensibilisation à la CEM 2	3		EvC	100	1 1	M TP	-	1 1	M TP	-	1	TP	-
		UE 11 Energie et transfert thermique - Z446BU02	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h
		UE 12 Réseau électrique - Z446BU03	6		EvT	0	1 1	E TP	2h -				1	E	2h
	B'	Choix PFE ou Stage	9												
		UE 13 PFE - Z446BU06	9		EvT	0	3	A+M+S	2h				2	M+S	20'
		UE 14 Stage - Z446BU05	9		EvT	0	3	A+M+S	2h				2	M+S	20'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE Stage PFE : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

MASTER 2 EEEA - Parcours CEM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE Elements fondamentaux	6		EvC	100	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30
		UE Outils et méthodes de Simulation en CEM	6		EvC	100	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30	2	E	3*1h30
		UE Méthologie CEM et protocoles de mesure	3		EvC	100	2	E+TP	1h30	2	E+TP	1h30	1	E	1h30
		UE Analyse des couplages dans les circuits courant fort /	6												
		EC 1 : Electronique de puissance et filtres Alimentation et filtres		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2: Résolution de problèmes CEM en électronique de puissance (CEM MA)		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Analyse du risque CEM dans les cartes électroniques		0.33	EvT	0	1	M	-						
		UE CEM et nouvelles technologies	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30
		UE Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	M	-
A'			30												
		UE Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche *	6		EvT	0	3	A+M+S	20'				2	M+S	20'

	UE Mesures: applications professionnelles / recherche *	6		EvT	0	3	A+M+S	20'				2	M+S	20'
4	Choix PFE ou Stage	18												
	UE Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	45'				2	M+S	45'
	PFE	18		EvT	0	3	A+M+S	45'				2	M+S	45'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE anglais: A correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE "Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche" et UE "Mesures: applications professionnelles / recherche": A correspond à une note attribuée par l'enseignant encadrant les projets

UE "stages PFE": nature de l'épreuve A: correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage et d'un échange avec ce dernier

*Les "UE Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche" et "Mesure: applications professionnelles / recherche" sont des UE d'initiation à la recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

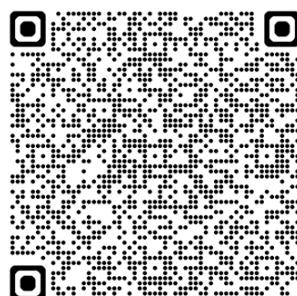
Master ENERGIE

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emmanuel DUFFOUR**, emmanuel.duffour@uca.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Energie	Emmanuel DUFFOUR	emmanuel.duffour@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire	3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée => pas de neutralisation ou d'épreuve de substitution. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.</p>	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 ENERGIE	2 mois	début avril à fin août
M2 ENERGIE	4 mois	début mars à fin septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Emmanuel DUFFOUR

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 5 au semestre 1 UE 8 à 12 au semestre 2	45		B
B	UE 6 et 7 au semestre 1 UE 13 au semestre 2	15		A

Master 2 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1, 2, 5 et 6 au semestre 3 UE 7 et 8 au semestre 4	30	B	C
B	UE 3 et 4 au semestre 3	12	A	C
C	UE 9 au semestre 4	18		A et B

Pour valider le M1 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B supérieure ou égale à 10/20.

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc AB supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc C supérieure ou égale à 10/20.

MASTER 1 - ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 Traitement du signal - Z446AU01	3		EvC	100	2	E TP	1h30 -	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30
	A	UE 2 Electronique et instrumentation - Z446AU02	6												
		EC 1 : Composants électroniques		0.4	EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		EC 2 : Instrumentation et métrologie		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Métrologie		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 3 Modélisation et méthodes numériques - Z446AU03	6												
		EC 1 : Mathématiques		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Méthodes numériques pour la résolution d'EDP en EEEA		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Initiation au logiciel COMSOL		0.3	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h30
	A	UE 4 Infotronique - Z446AU04	6												
		EC 1 : Labview		0.2	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h30
		EC 2 : Matlab		0.5	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		EC 3 : SPICE		0.3	EvT	0	1	M	-				1	O	0h30
	A	UE 5 Alimentation électrique - Z446AU05	3		EvC EvT	40	3 1	TP E	- 2h	3 1	TP E	- 2h	1	E	2h
	B	UE 6 : Anglais	3												
		UE 7 Culture d'entreprise - Z4SCAU01	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
			30												
		UE 8 Transmission HF - Z446BU01	6		EvC	100	2	E E	1h30 30'	1	E	1h30	1	E	1h30

	UE 9 Sensibilisation à la CEM 1 - Z446BI	3		EvC EvT	60	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2TP E	- 1h30	1	E	1h30
2	A UE 10 : Energie 2	3		EvC	100	2	TP	-	2	TP	-	1	E	1h
	UE 11 Energie et transfert thermique - Z446BU02	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h
	UE 12 Réseau électrique - Z446BU03	6		EvT	0	1 1	E TP	2h -				1	E	2h
	B UE 13 Stage - 1443BU03	9		EvT	0	1 1	A M S	- - 20'				1 1	M S	20'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

MASTER 2 - ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	M	-
		UE 5 : Outils pour les systèmes énergétiques	6		EvC	100	2	TP E	- 2*1h	2	TP E	- 2*1h	1	O	30'
		UE 6 : Energie électrique pour l'industrie	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	B	UE 3 : Energétique du bâtiment	6												
4	A	EC 1 : Systèmes énergétiques pour le bâtiment		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Enveloppe & transferts thermiques		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	B	UE 4 : Energies renouvelables alternatives	6		EvC	100	3	E	-	3	E	-	1	E	2h
			30				1	TP	2h	1	TP	2h			
	A	UE 7 : Energie, société et industrie	6		EvT	0	2	E	2*1h				1	E	1h30
		UE 8 : Applications industrielles*	6		EvT	0	3	M+S	30'				2	M+S	30'
	C	UE 9 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	40'				2	M+S	40'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE 9 Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

* UE d'initiation à la recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p>LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p>PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p>STAPS : Morganne SHELFORD</p> <p>SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p>Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025-2026

Master Mécanique

Parcours : Matériaux, structures, fiabilité et machines

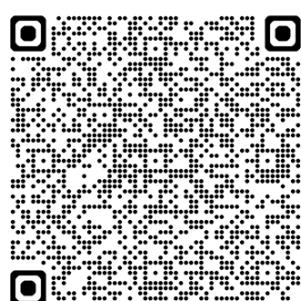
Parcours : Génie Civil

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : François AUSLENDER

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Matériaux, structures, fiabilité et machines	F. Auslender	francois.auslender@uca.fr
Génie Civil	H. Bouchair	Abdelhamid.BOUCHAIR@uca.fr
M1 commun	B. Blaysat	benoit.blaysat@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique.brugiere@uca.fr et christine.Chastel@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	8 semaines	avril à aout
M2 parcours Mécanique	20 semaines	février à aout
M2 parcours Génie Civil	20 semaines	février à aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 commun : B. Blaysat

M2 Matériaux, structures, fiabilité et machines : F. Auslender

M2 Génie Civil : H. Bouchair

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Commun aux 2 parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE4	30	A'	
A'	UE5 à UE9	30	A	

Master 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	semestre 3 (UE 1 à UE 12)	30		B
B	semestre 4: (UE 13)	30		A

Master 2 - Parcours Génie Civil				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A : bases théoriques	UE 1 à UE 6	18		B
B/B' : bases professionnelles et communication + stage	UE 7 à UE 11	42		A

MASTER 1 (commun aux 2 parcours)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Méthode des Éléments Finis	9													
		EC 1 : MEF1	0.33	EvT	0	1	E	1h30								
		EC 2 : MEF2	0.33	EvT	0	1	E	1h30								
		EC 3 : TP MEF	0.17	EvC	0	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'		
		EC 4 : Projet MEF	0.17	EvT	0	1	M	-								
	A	UE 2 : Dynamique des vibrations	9													
		EC 1 : Dynamique 1	0.33	EvT	0	1	E	1h30								
		EC 2 : Dynamique 2	0.33	EvT	0	1	E	1h30								
		EC 3 : TP Dynamique	0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'		
	A	UE 3: Résistance des matériaux	9													
		EC 1 : Poutres	0.33	EvT	0	2	E	2*1h30								
		EC 2 : Plaques	0.33	EvT	0	1	E	1h30								
		EC 2 : TP RDM	0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'	1	E	1h30		
	A	UE 4 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h	
			30													

	A	UE 5: Mathématiques appliquées	6												
2		EC 1 : Analyse Numérique		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 2 : Méthodes Numériques		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	
		EC 3 : Probabilités et Statistiques		0.33	EvT	0	1	E	1h30					30'	
	A	UE 6: Mécanique des matériaux	6												
		EC 1 : Comportement des matériaux		0.67	EvT	0	1	E	3h				1	E	
		EC 2 : TP Matériaux		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'		2h	
	A	UE 7: Conception	6		EvC EvT	60	2 1	M+TP E	- 1h30	2 1	M+TP E	- 1h30	1	E	1h30
	A	UE 8: Anglais	3												
		Choix Stage ou TER													
	A	UE 9: Stage	9		EvT	0	3	A+M+S	1h				1	M+S	1h
	A	UE 9: TER	9		EvT	0	3	A+M+S	1h				1	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE9 stage : "A" correspond à l'évaluation du travail renseigné par le tuteur de stage

Report des notes de 1^{ère} à 2^{nde} session:

- une UE ou un EC validé ne peut pas être repassé en 2^{nde} session ce n'est pas vrai pour les EC !!!

MASTER 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

entre 9 et 15 crédits (selon les choix d'options)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																					
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance													
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.											
3	A	UE 7: CAO et méthodes de modélisation	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30											
	A	UE 8: Projet Synthèse	3		EvC	100	3	A+M+S	S=1h	1	M	-	1	M	-											
	A	UE 9: Culture d'entreprise	3																							
	EC : Communication			0.5	EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-											
	EC : Gestion de projet			0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'											
	A	UE 10: Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD																					
	A	UE 8': Cours Sigma 1	3	Voir MCCC SIGMA																						
	A	UE 9': Cours Sigma 2	3																							
	Choix d'UE : 4 parmi 6 (12 ECTS)		12																							
	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3																							
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h											
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h											
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h											
	A	UE 2 : Fiabilité des structures et des systèmes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h											

A	UE 3 : Mécanique expérimentale MECA	3												
	EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Dynamique expérimentale		0.5	EvC	100	3	E+A		1	E	1h	1	E	1h
A	UE 4 : Modélisation de mécanismes, machines et robots	3		EvC	100	3	2A+E	1h30	3	2A+E	1h30	1	E	1h30
A	UE 5: Intégration des processus avancés de fabrication et fabrication additive	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h30
A	UE 6: Composites et matériaux innovants	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		30												
4	B ¹ UE 13: stage	30		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

EC1 de l'UE 3 et l'UE 4 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

UE 8: Projet Synthèse : A = travail réalisé tout au long du projet

MASTER 2 - Parcours Génie Civil

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 minimum crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
S3	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 2 : Assemblages, Structures et Mixité	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 3 : Mécanique expérimentale GC	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Instrumentation pour le Génie Civil		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 4 : Matériaux biosourcés	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 5 : Sols et milieux granulaires	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
B	A	UE 6 : Fiabilité, Gestion de durée de vie et Sollicitations sévères	3												
		EC1 : Fiabilité, Gestion de durée de vie		0.66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h
		EC2: Sollicitations sévères (Séisme)		0.34	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h
B	B	UE 7 : Cours Polytech	3		Voir MCCC Polytech										

B	UE 8 : Cours Polytech	3	Voir MCCC Polytech											
B	UE 9: Culture d'entreprise	3												
	EC : Communication		0.5	EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-
	EC : Gestion de projet		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
B	UE 10 : Anglais	3	Voir Annexe MCCC LANSAD											
		30												
4	B'	UE 13 : stage	30	EvT	0	2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

EC1 de l'UE 3 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

Master Ingénierie Nucléaire

Parcours : Physique et Technologies des Rayonnements pour l'Industrie et la Physique Médicale

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GUICHENEY Christophe**

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique et Technologies des Rayonnements pour l'Industrie et la Physique Médicale	GUICHENEY Christophe	christophe.guicheney@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire	3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats à l'UE ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire	3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats à l'UE ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Accès à la salle d'examen		L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue		Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => la note de 0/20 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours PTR-IPM	4 mois à 5 mois	Avril à Juillet (Août)
M2 parcours PTR-IPM	5 mois à 6 mois	Mars à Juillet (Août)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr
GUICHENEY Christophe

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 5	30	A' et B'	
A'	6 et 7	12	A et B'	
B'	8 (stage)	18	A et A'	

Master 2				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6	30		B'
B'	7	30		A

MASTER 1 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam				2 ^{nde} chance &&		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Physique des Rayonnements I	9													
		EC 1 : Physique Subatomique		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Mécanique Quantique		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 3 : Optique		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h/30'	
	A	UE 2 : Physique des Rayonnements II	6													
		EC 1 : IPQR		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Physique du Solide		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 3 : Physique des Réacteurs		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'	
	A	UE 3 : Outils pour la Modélisation	6													
		EC 1 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN I		0.3	EvT	0	1	A+E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN II		0.3	EvT	0	1	A+S	20'				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 3 : Introduction aux méthodes Monte Carlo		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
	A	UE 4 : Anglais	3	1	Voir Annexe MCCC LANSAD											

A	UE 5 : Radioprotection et Expérimentations	6											
	EC 1 : Eléments techniques et réglementaires en RP		0.3	EvT	0	1	E+A	1h30				1	E ou O 1h30/30'
	EC 2 : Sûreté Nucléaire / Démantèlement / Gestion déchets		0.3	EvT	0	1	E+A	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 3 : TP parcours des alpha		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O 1h30/30'
	EC 4 : TP sonde alpha		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O 1h30/30'
	EC 5 : TP Génie 2000 - DéTECTEUR CsI		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O 1h30/30'
	EC 6 : TP Compton		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O 1h30/30'
		30											
A'	UE 6 : Détection et Production de Particules	6											
	EC 1 : Interaction des particules avec la matière		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 2 : Détection des particules		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 3 : Neutronique		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 4 : Physique Statistique		0.1	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
A'	UE 7 : Physique Médicale et Expérimentations	6											
	EC 1 : Accélérateurs		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 2 : Electromagnétisme		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 3 : Physique des semi-conducteurs		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 4 : Physique médicale		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 5 : TP Coïncidence et acquisition		0.2	EvT	0	1	TP	-				-	-
	EC 6 : TP Pilotage Réacteur Nucléaire		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O 1h30/30'

B'	UE 8 : Stage Professionnel	18											
	EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation		0.5	EvT	0	1	A	-					
	EC 2 : Mémoire		0.2	EvT	0	1	M	-					
	EC 3 : Soutenance Orale		0.3	EvT	0	1	S	45'					

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

&& : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 3 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : programme informatique à rendre.

UE 5 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM.

UE 5, 6 et 7 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 8 : les notes de stage, mémoire et soutenance sont reconduites en seconde session. nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

MASTER 2 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Physique des Rayonnements III	6													
		EC 1 : Physique Subatomique II		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Noyaux et Particules / Lasers **		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h/30'	
		EC 3 : Sûreté / Démantèlement / Gestion déchets		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
	A	UE 2 : Simulation - Modélisation	6													
		EC 1 : Code Monte Carlo Tripoli 4		0.7	EvT	0	1	A+M+S	20'				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Code Déterministe Apollo 2		0.2	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 3 : Simulation Monte Carlo Geant 4/Gate		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'	
	A	UE 3 : Propriétés, utilisation et applications des rayonnements	3													
		EC 1 : Radioprotection en IN II		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Métrologie de la Radioactivité		0.3	EvT	0	1	E	30'				1	E ou O	1h30/30'	
	A	UE 4 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
	A	UE 5 : Imagerie Médicale	6													
		EC 1 : Imagerie Médicale I		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 2 : Imagerie Médicale II		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
		EC 3 : Imagerie Médicale III		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	

A	UE 6 : Dosimétrie - Radiobiologie	6											
	EC 1 : Dosimétrie I		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 2 : Dosimétrie II		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 3 : Dosimétrie III		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
	EC 4 : Radiobiologie		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O 1h30/30'
		30											
	B ¹ UE 7 : Stage Professionnel	30											
4	EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation		0.5	EvT	0	1	A	-					
	EC 2 : Mémoire		0.2	EvT	0	1	M	-					
	EC 3 : Soutenance Orale		0.3	EvT	0	1	S	45'					
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

“&” : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

** UE1 : l'EC2 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 2 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : note correspondant à l'évaluation du travail effectué pendant le projet.

UE 2 et 3 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 7 : nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

UE 7 : les notes de stage, mémoire et soutennance sont reconduites en seconde session.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025-2026

Master Physique Fondamentale et Applications

Parcours : Parcours Nanophysique (NP)

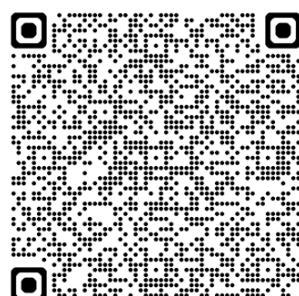
Parcours : Univers et Particules (UP)

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : DONINI Julien

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Parcours Nanophysique (NP)	DISSEIX Pierre	pierre.disseix@uca.fr
M2 - Parcours Univers et Particules (UP)	DONINI Julien	julien.donini@uca.fr
M1 - Parcours Nanophysique (NP)	SOLNYSHKOV Dmitry	dmitry.solnyshkov@uca.fr
M1 - Parcours Univers et Particules (UP)	MONTEIL Stéphane	monteil@in2p3.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TP	Contrôlée (feuille présence). l'étudiant sera déclaré défaillant à l'UE à partir d'une absence non justifiée à moins qu'une disposition spécifique ne soit prévue pour l'UE concernée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 (parcours NP et UP)	7 semaines	Avril-Juin
M2 (parcours NP et UP)	3 mois	Février-Juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 NP : Luc BIDEUX

M1 UP : Nicoleta PAUNA

M2 NP: Pierre Disseix

M2 UP: Julien Donini

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-4	30	A'	B'
A' (S2)	UE 5-7	24	A	B'
B' (stage)	UE 8	6		A et A'

Master 2 - Parcours NP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-6	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 7-8	12	A et B'	
B' (stage)	UE 9	18	A et A'	

Master 2 - Parcours UP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-5	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 6-7	12	A et B'	
B' (stage)	UE 8	18	A et A'	

Modalités de validation de l'année - M1
1- l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
ET
2- l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égale 10/20 aux bloc A et A' (moyenne UEs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7),
ET
3- obtient une note supérieure ou égale à 10/20 au bloc stage (bloc B UE 8)

Modalités de validation de l'année - M2
1- l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20

MASTER 1 PFA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Électromagnétisme	9													
		EC 1: Optique			0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Magnétisme			0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3: Optique avancée			0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets E-M			0.16	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 2 : Mécanique quantique	9													
		EC 1: Méthodes avancées			0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Mécanique quantique relativiste			0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3: Optique quantique			0.2	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets MQ			0.2	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 3 : Phénomènes collectifs	9													
		EC 1: Physique Statistique & transitions de phases			0.45	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Mécanique des fluides & astrophysique			0.25	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 3: Mécanique des solides déformables			0.15	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets PC			0.15	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 4 : Mathématiques-Informatique	3													
		EC 1: Mathématiques			0.7	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Méthodes numériques			0.3	EvT	0	1	TP	1h				1	TP	1h
			30													

	A'	UE 5 : Méthodes expérimentales	9												
2		EC 1 : TP astrophysique		0.3	EvC	100	≥2	TP	-	≥2	TP	-	1	E	1h
		EC 2 : Projets arduino		0.35	EvT	0	2	M+O	30'				2	M+O	30'
		EC 3: Projets instrumentation		0.35	EvT	0	2	M+O	30'				2	M+O	30'
	A'	UE 6 : Physique de la matière	9												
		EC 1 : Physique nucléaire		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Physique du solide		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3: Ouverture : nucléaire et société, microscopie électronique		0.2	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A'	UE 7 : Choix de spécialité (NP/UP)	6												
		UE 7a : Nanophysique (NP)	6		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
	A'	UE 7b : Univers et particules (UP)	6												
		EC1: Epreuve spécialité		0.8	EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		EC2: Travaux pratiques		0.2	EvT	0	2	M+O	30'				n/a ¹	-	-
	B'	UE 8 : Stage en laboratoire ou en entreprise (+ évaluation compétences anglais)	6	1	EvT	0	3	M+S+A	30'				3	M+S+A	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche

MASTER 2 PFA - Parcours NP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 1 : Quantum computing	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O ³	1h30
	A	UE 2 : Data Analysis & Statistics	6												
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Statistics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 3 : Numerical Simulations & Theoretical Modelling in Physics	6												
		EC 1: Finite difference time domain		0.25	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
		EC 2: Spectral methods		0.25	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 3: Monte-Carlo methods		0.25	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 4: Finite element method		0.25	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
	A	UE 4: Light-Matter Interaction & Symmetries	6												
		EC 1: Light-Matter Interaction		0.5	EvT	0	2	E+O	1h30+30'				1	E	2h
		EC 2: Symmetries		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 5 : Nanostructures & Photonics-Plasmonics	6												
		EC 1: Physics of nanostructures		0.5	EvT	0	1	E+A ²	2h				1	E ou O ³	1h/15' ³
		EC 2: Photonics-Plasmonics-Nano-Materials		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 6 : Sensors	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
			30												

4	A'	UE 7 : Epitaxy & Interfaces	6												
		EC 1: Epitaxy, quantum methods in solids		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Surfaces, Interfaces		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	UE 8 : Exp. Techniques of Elaboration and Analysis, Seminars	6		EvT	0	3	TP	3x4h				n/a ¹	-	-
	B'	UE 9 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	3	M+S+A	30'					-	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

² 4 devoirs maison comptant pour 25% de la note finale, 75 % de la note pour l'examen écrit.

³ 1 oral de 15 mn si moins de 2 étudiants

UE 9 : UE d'Initiation à la recherche

MASTER 2 PFA - Parcours UP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Data Analysis & Statistics	6													
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EvC EvT	30 1	2 1	E	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
		EC 2: Statistics		0.5	EvC EvT	30 1	2 1	E	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
	A	UE 2: Quantum computing & ML	6													
		EC 1: Quantum computing		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
		EC 2: Machine learning		0.5	EvT	0	1	TP	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
	A	UE 3: Detectors - Experimental projects	6													
		EC 1: Detectors		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O ²	1h / 30'	
		EC 2: Experimental projects		0.5	EvT	0	1	TP + OM	1h + 30'				n/a ¹	-	-	
	A	UE 4: Symmetries & Particle Physics	6													
		EC 1: Symmetries		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
		EC 2: Introduction to particle physics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
	A	UE 5: Quantum Field Theory & Quantum ChromoDynamics	6													
		EC 1: Quantum field theory		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
		EC 2: Quantum chromodynamics		0.5	EvT	0	1	E	3h				1	E ou O ²	1h30 / 30'	
			30													

	A'	UE 6: Electro-Weak Physics	6										
4		EC 1: QED and gauge theories		0.3	EvT	0	1	E	1h30			1	E ou O ²
		EC 2: Electroweak Standard Model		0.35	EvT	0	1	E	1h30			1	E ou O ²
		EC 3: Neutrino physics and quarks transition		0.35	EvT	0	1	E	1h30			1	E ou O ²
	A'	UE 7: General Relativity & Cosmology	6										
		EC 1: General Relativity		0.5	EvT	0	1	E	2h			1	E ou O ²
		EC 2: Cosmology		0.5	EvT	0	1	E	2h			1	E ou O ²
	B'	UE 8 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	3	M+S+A	30'			n/a ¹	-
			30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale. E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

² un oral de 30' si moins de 3 étudiants

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025-2026

Master mention Qualité, Hygiène, Sécurité

Parcours : Management intégré de la performance

Parcours : Qualité des produits de santé (apprentissage)

Conseil de Gestion : 27/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	M. Daniel ZAMBON Tel : 04.73.40.71.06	daniel.zambon@uca.fr
M2 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	M. Fabrice CHEVALIER Tel : 04.70.30.41.46	f.chevalier@ieqt.org

Contact en scolarité : **Dominique BRUGIERE** (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire
Assiduité aux TD	obligatoire
Assiduité aux TP	obligatoire, l'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 mn minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage de M1	de 4 mois à 6 mois (durée minimale 4 mois)	Mars - Août
Stage de M2	6 mois par alternance	Rythme d'alternance de 1mois/1mois de septembre à fin août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référents "stage" pour la formation : stages.pac@uca.fr

référents pour les stages de M1 :

M. Lionel GOURGAUD : lionel.gourgaud@uca.fr

référent pour les stages de M2 :

M. Fabrice Chevalier - email : f.chevalier@ieqt.org

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON** (thierry.chambon@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Parcours "Qualité des produits de Santé"	M. Ghislain GARRAIT Tél : 04 73 17 79 60	ghislain.garrait@uca.fr
Contact en scolarité : scola.master.medpha@uca.fr Pauline GRANSEIGNE - scola.master.medpha@uca.fr		

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (enseignements, projets tutorés et période en entreprise) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Au delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à la matière ce qui entraîne l'impossibilité de valider l'UE et l'année.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	<p>En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée.</p> <p>La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci peut permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.</p> <p>En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen décidera des suites à donner.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve.</p>

Stages		
M2	durée minimale	calendrier/période
Stage de M2 en alternance	6 mois par alternance	Annexe Calendrier Alternance

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Certains cours pourront être réalisés au sein des industries lors de visites de sites

Référent stage pour la formation : M. Ghislain GARRAIT ghislain.garrait@uca.fr

Stages dans le cadre des contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation :

Un calendrier de l'alternance déterminant les jours de formation et le stage en entreprise est communiqué à l'entreprise et à l'étudiant. Les examens sont programmés dans les créneaux où l'alternant(e) est en formation à l'UCA.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Management Intégré de la Performance

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Culture d'entreprise, Management et Communication	UE1 - UE2 - UE3	9	B, D	C, E
Bloc B : Conduite de Projet et Mesure (CPM)	UE5 - UE7 - UE8	12	A et D	C, E
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE4 - UE6	9		A, B, D et E
Bloc D : Santé Sécurité et Environnement	UE9 UE10	12	A, B	C, E
Bloc E : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE11	18		A, B, C et D

Master 2 - Parcours Management Intégré de la Performance

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Management et Communication	UE12 - UE13	9	D	E, C, F
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE16 - UE18	9		A, D, E et F
Bloc D : Culture d'entreprise - Hygiène Santé et Sécurité au Travail (HSST)	UE17 - UE20 - UE15	12	A	E, C, F
Bloc E : Système de Management de l'Environnement et des Risques (SMER)	UE14 - UE19	12		A, C, D et E
Bloc F : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE21	18		A, C, D et E

M2 Qualité, Hygiène, Sécurité - Parcours "Qualité des Produits de Santé"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A : Bases de la qualité et de la performance	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	30	B	C
B : Hygiène, Sécurité et Santé	8, 9, 10	12	A	C
C : Stage d'application en alternance	11	18		A,B

MASTER 1 QHS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Communication	3		EvC	100	≥2	E+O+A	1h+15'	1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Économie et Droit	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 4 : Fondamentaux d'un SMQSE (Système de Management Qualité)	6		EvC	100	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	E+M-S	2h
		UE 6 : Outils de la qualité et d'évaluation des processus	3		EvC	100	≥2	E+O	1h30	≥2	E+O	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Démarche projet (Fondamentaux et outils)	3		EvC	100	≥2	3E	1h30	≥2	3E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Outils de Maîtrise des processus (MSP et Audits)	3		EvC	100	≥2	2E	1h30	≥2	2E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Science de la Mesure	6		EvC	100	≥2	3E+1M	2h+30'	≥2	2E+M	2h+30'	2	1E	2h
			30												
2	D	UE 9 : Santé & Sécurité au travail	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
		UE 10 : Management de l'Environnement	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 11 : Stage d'application en entreprise	18		EvC	100	≥2	M+A+2O	30'+1h				2	M+O	30'
			30												

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE2 "A" pour évaluation en ligne orthodidacte

UE11 : "A" pour évaluation de l'entreprise en première chance. Oral de 30 minutes en seconde chance

MASTER 2 - Parcours Management intégré de la Performance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 12 : Anglais Professionnel	3		EvC	100	≥2	E+O	1h+30'	≥2	E+O	1h+30'	2	E+O	1h+30'
		UE 13 : Management des hommes et des équipes	6		EvC	100	≥2	1E+2O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	3	E+O	2h+30'
	C	UE 18 : Référentiels qualité sectoriels	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 15 : Prévention des risques professionnels	3		EvT		2	2E	2h00	2	E	2h00	2	E	2h00
		UE 17 : Innovation	6		EvT		2	E+M	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00
	E	UE 20 : Intelligence Économique	3		EvT		1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00
		UE 14 : Management des risques et des crises	6		EvT		2	2E	3h00				1	E	2h
			30												
4	C	UE 16 : Management de la performance	6		EvC	100	≥2	2E	2h00	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 19 : Développement Durable	6		EvC	100	≥2	2E	3h00	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	F	UE 21 : Stage d'application en entreprise	18		EvC		≥2	3O+2M+A	2*30'+1h				2	M+O	30'
			30												

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE21 : "A" pour évaluation de l'entreprise. Oral de 30 minutes en seconde chance

M Mémoire

S Soutenance

A autre

MASTER 2 parcours Qualité des produits de Santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Choix mise à niveau (UE1)	3												
		UE 1 : Mise à niveau qualité, Hygiène, Sécurité	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	1	O	30'
		UE 1 : Mise à niveau Médicaments	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	1	O	30'
		UE 2 : Méthodes analytiques appliquées au contrôle qualité des produits de santé	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 : Management et prévention	3												
		EC 1 : Management des hommes et des équipes		1,5	EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Prévention des risques et crises		1,5	EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	2	E	1h
		UE 4 : Management de la performance	6		EvC	100	≥ 2	E	2h	≥ 2	E	2h	2	E	2h
		UE 5 : Assurance qualité dans le secteur de la santé	6		EvC	100	≥ 2	E	2h	≥ 2	E	2h	2	E	2h
		UE 6 : Qualité en milieu stérile	6		EvC	100	≥ 2	E	2h	≥ 2	E	2h	2	E	2h
		UE 7 : Anglais professionnel	3		EvC	100	≥ 2	E	2h	≥ 2	E	2h	2	E	2h
			30												

		UE 8 : Innovation en Qualité et en Santé	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	2	E	1h
	B	UE 9 : Performance durable en milieu pharmaceutique	3		EvC	100	≥ 2	E	1h	≥ 2	E	1h	2	E	1h
		UE 10 : Qualité des dispositifs médicaux	6		EvC	100	≥ 2	E	2h	≥ 2	E	2h	2	E	2h
4	C	UE 11 : Stage d'application en alternance	18												
		EC : Rapport			EvT		1	M	30' + 2h						
		EC : Soutenance orale			EvT		1	S							
		EC : Entretien accompagnement obligatoire			EvC		2	A*							
		EC : Evaluation de la période en entreprise			EvT		1	A**							
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" :

A* : Entretien d'accompagnement pédagogique obligatoire dans le cadre de l'apprentissage, 2 entretiens de 2 heures par étudiants

A** : Evaluation réalisée par l'entreprise en fin d'alternance

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" :

A* : Entretien d'accompagnement pédagogique obligatoire dans le cadre de l'apprentissage, 2 entretiens de 2 heures par étudiants

A** : Evaluation réalisée par l'entreprise en fin d'alternance



				Octobre		Novembre		Décembre			
3	M	4	V	5	S	6	L	7	S	8	M
4	J	5	V	6	S	7	M	8	S	9	L
5	V	6	S	7	D	8	M	9	S	10	M
6	S	7	D	8	L	9	J	10	L	11	J
7	D	8	L	9	M	10	V	11	M	12	V
8	L	9	M	10	Entreprise	11	S	12	Entreprise	13	S
9	M	10	Entreprise	11	Reunion rentree CFA	12	D	13	J	14	D
10	M	11	S	12	Entreprise	13	L	14	Entreprise	15	S
11	J	12	V	13	Entreprise	14	M	15	Entreprise	16	M
12	V	13	S	14	Entreprise	15	Entreprise	16	Entreprise	17	M
13	S	14	D	15	Entreprise	16	V	17	Entreprise	18	J
14	D	15	L	16	Entreprise	17	S	18	Entreprise	19	V
15	L	16	M	17	Entreprise	18	M	19	Entreprise	20	S
16	M	17	Entreprise	18	Entreprise	19	D	20	Entreprise	21	D
17	M	18	J	19	Entreprise	20	J	21	Entreprise	22	L
18	J	19	V	20	Entreprise	21	V	22	Entreprise	23	M
19	V	20	S	21	Entreprise	22	S	23	Entreprise	24	M
20	S	21	D	22	Entreprise	23	D	24	Entreprise	25	J
21	D	22	L	23	Entreprise	24	V	25	Entreprise	26	V
22	L	23	M	24	Entreprise	25	S	26	Entreprise	27	S
23	M	24	Entreprise	25	Entreprise	26	D	27	Entreprise	28	D
24	Entreprise	25	V	26	Entreprise	27	J	28	Entreprise	29	L
25	V	26	S	27	Entreprise	28	V	29	Entreprise	30	M
26	S	27	D	28	Entreprise	29	S	30	Entreprise	31	M
27	D	28	L	29	Cours	30	M	31	Entreprise		
28	L	29	M	30	Entreprise	31	V				
29	M	30	J								
30	J										

période université

période en entreprise

CALENDRIER 2025-2026 - M2 QHS parcours

Janvier			Février			Mars			Avril		
1 J	Jour de l'an		1 D			1 D			1 M		
2 V	Entreprise		2 L			2 L			2 J	Cours	
3 S			3 M			3 M			3 V		
4 D			4 M	Cours		4 M	Cours		4 S		
5 L			5 J			5 J			5 D		
6 M			6 V			6 V			6 L	Lundi de Pâques	
7 M	Cours		7 S			7 S			7 M		15
8 J			8 D			8 D			8 M		
9 V			9 L			9 L			9 J	Entreprise	
10 S			10 M			10 M			10 V		
11 D			11 M	Entreprise		11 M	Entreprise		11 S		
12 L			12 J			12 J			12 D		
13 M			13 V			13 V			13 L		
14 M	Entreprise		14 S			14 S			14 M		16
15 J			15 D			15 D			15 M	Entreprise	
16 V			16 L			16 L			16 J		
17 S			17 M			17 M			17 V		
18 D			18 M	Entreprise		18 M	Entreprise		18 S		
19 L			19 J			19 J			19 D		
20 M			20 V			20 V			20 L		
21 M	Entreprise		21 S			21 S			21 M		17
22 J			22 D			22 D			22 M	Entreprise	
23 V			23 L			23 L			23 J		
24 S			24 M			24 M			24 V		
25 D			25 M	Entreprise		25 M	Entreprise		25 S		
26 L			26 J			26 J			26 D		
27 M			27 V			27 V			27 L		
28 M	Entreprise		28 S			28 S			28 M	Entreprise	18
29 J						29 D			29 M		
30 V						30 L		Cours	30 J		
31 S						31 M			14		

QPS - Clermont-Ferrand

Mai			Juin			Juillet			Août		
1	V	Fête du Travail	1	L		1	M		1	S	
2	S		2	M		23	J	Cours	2	D	
3	D		3	M	Cours	3	V		3	L	
4	L	Entreprise	4	J		4	S		4	M	32
5	M		5	V		5	D		5	M	Entreprise
6	M		6	S		6	L	Entreprise	6	J	
7	J		7	D		7	M		7	V	
8	V	VICTOIRE DES Alliés 1915	8	L	Entreprise	8	M		8	S	
9	S		9	M		9	J		9	D	
10	D		10	M		10	V		10	L	
11	L	Cours	11	J		11	S		11	M	33
12	M		12	V		12	D		12	M	Entreprise
13	M		13	S		13	L		13	J	
14	J	JEUDI DE L'Assomption	14	D		14	M	Fête Nationale	29	14	V
15	V	Entreprise	15	L		15	M	Entreprise	15	S	Assomption
16	S		16	M		16	J		16	D	
17	D		17	M		17	V		17	L	
18	L	Entreprise	18	J		18	S		18	M	34
19	M		19	V		19	D		19	M	Entreprise
20	M		20	S		20	L		20	J	
21	J		21	D		21	M		30	21	V
22	V		22	L	Entreprise	22	M		22	S	
23	S		23	M		23	J		23	D	
24	D	Lundi de Pentecôte	24	M		24	V		24	L	
25	L		25	J		25	S		25	M	35
26	M		26	V		26	D		26	M	Entreprise
27	M		27	S		27	L	Entreprise	27	J	
28	J		28	D		28	M		31	28	V
29	V		29	L	Cours	29	M		29	S	
30	S		30	M		30	J		30	D	
31	D					31	V		31	L	

September

1	M		36
2	M	Entreprise	
3	J		
4	V		
5	S		
6	D		
7	L		
8	M		37
9	M	Entreprise	
10	J		
11	V		
12	S		
13	D		
14	L		
15	M		38
16	M	Entreprise	
17	J		
18	V		
19	S		
20	D		
21	L	Cours	
22	M		39
23	M		
24	J		
25	V		
26	S		
27	D		
28	L		
29	M		40
30	M		



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p style="text-align: center;">LCC/LCSH:</p> <p>N1: Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">PSSSE:</p> <p>N1 Jean-Pierre BONNETIER</p> <p>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p style="text-align: center;">STAPS :</p> <p>Morganne SHELFORD</p> <p style="text-align: center;">SCIENCES:</p> <p>N1 Stéphanie MICHEL</p> <p>N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p style="text-align: center;">Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND</p> <p>Espagnol : M. Julien QUILLET</p> <p>Italien : Mme Irene CACOPARDI</p> <p>Néerlandais : M. Imco LANTING</p> <p>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</p> <p>Polonais : M. Piotr ROSOL</p> <p>Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025-2026

**Master mention
Traitement du Signal et des Images**

Parcours : Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)

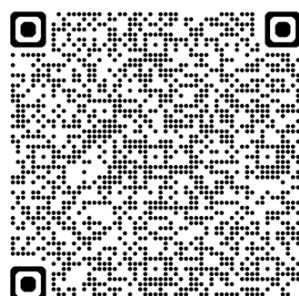
Parcours : Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSSIS)

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **SARRY Laurent**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)	SARRY Laurent	laurent.sarry@uca.fr
Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETESIS) - M2	BERRY François	francois.berry@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Pour les UE dispensées en CM et en TD, 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire.	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 TechMed	12 semaines	à partir de mi-mars
M2 TechMed & SETYSIS	20 semaines	à partir de mi-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1/M2 Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed) : SARRY Laurent

M2 Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETYSIS) : BERRY François

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	2 / 3 / 6 / 8	12	-	B / C / A' / B'
B	4 / 5	9	-	A / C / A' / B'
C	1 / 7 / 9	9	-	A / B / A' / B'
A'	1 / 2 / 3 / 4	12	-	A / B / C / B'
B'	Stage ou TER	18	-	A / B / C / A'

Master 2 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	4 / 5 / 6 / 7	12	-	B / C / A' / B'
B	3 / 8	6	-	A / C / A' / B'
C	1 / 2 / 9 / 10	12	-	A / B / A' / B'
A'	1 / 2 / 3	9	-	A / B / C / B'
B'	Stage	21	-	A / B / C / A'

Master 2 - Parcours TechMed médecins				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A / A'	1 / 2 / 3 / 4	12	-	B'
B'	Stage	21	-	A / A'

Modalités de validation de l'année - M1

L'année de M1 TechMed est validée si :

- 1 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
- ET
- 2 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc A
- ET
- 3 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc B
- ET
- 4 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc C
- ET
- 5 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc A'
- ET
- 6 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc stage B'

Modalités de validation de l'année - M2

L'année de M2 TechMed est validée si :

- 1 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
ET
2 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc A
ET
3 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc B
ET
4 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc C
ET
5 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc A'
ET
6 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc stage B'

Master 2 - Parcours SETSIS

Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux	Compense	Ne compense pas
Bloc A	30, 31, 36	9	-	Blocs B, C, D, E, F
Bloc B	33, 34	6	-	Blocs A, C, D, E, F
Bloc C	35, 37	6	-	Blocs A, B, D, E, F
Bloc D	38, 39, 40	6	-	Blocs A, B, C, E, F
Bloc E	32, 41, 42	9	-	Blocs A, B, C, D, F
Bloc F	43	21	-	Blocs A, B, C, D, E

Modalités de validation de l'année - M2**L'année de M2 SETSIS est validée si :**

- 1 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
ET
2 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc A
ET
3 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc B
ET
4 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc C
ET
5 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc E
ET
6 - l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au bloc stage F

MASTER 1 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	C	UE 1 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	1	E	1h
	A	UE 2 : Programmation Python / C++	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E	30' 1h30	1	TP	1h30
		UE 3 : Outils numériques pour l'IA	3		EvC	100	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30
	B	UE 4 : Traitement du signal	6		EvC	100	4	2 TP 2 E	2*1h30 2*1h30	4	2 TP2 E	2*1h30 2*1h30	4	2 TP2 E	2*1h30 2*1h30
		UE 5 : Image et vision par ordinateur	3		EvC	100	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30
	A	UE 6 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	C	UE 7 : Robotique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
	A	UE 8 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
	C	UE 9 : Automatique / mécanique	3		EvC	100	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h
			30												

	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD									
2	A'	UE 2 : Programmation graphique en Qt/C++	3		EvC	100	2	E A	1h30	2	E A	1h30	2
		UE 3 : C++ avancé et programmation parallèle	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2
		UE 4 : Analyse de données médicales et Machine Learning	3		EvC	100	2	E M	2h -	2	E M	2h -	1
	B'	UE 5 : Stage ou TER	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2
			30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 2

UE 2 : "A" = Projet perso

UE 5 : "A" = rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	C	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	3	M+S E	45' 1h	3	M+S E	45' 1h	1	E	1h	
	B	UE 3 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	E	2*2h	1	E	2h	1	E	1h30	
	A	UE 4 : Librairies de développement image	3		EvC	100	2	TP A	3h -	2	TP A	1h30 -	1	TP	1h30	
		UE 5 : Imagerie médicale *	3		EvC	100	3	E M	1h 1h30 -	3	E M	1h30 -	1	E	1h30	
		UE 6 : Instrumentation imagerie RMN	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30	
		UE 7 : Traitement d'images médicales *	3		EvC	100	3	E M	1h 1h30 -	3	E M	1h 1h30 -	1	E	1h30	
	B	UE 8 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30	
	C	UE 9 : Connaissances médicales	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30	
		UE 10 : Environnement, droit, innovation pour la Santé	3		EvC	100	3	2M E	- 1h	3	2M E	- 1h	1	E	1h30	
			30													

4	A'	UE 1 : TP synthèse	6		EvC	100	2	A+M	-	2	A+M	-	1	M	-
		UE 2 : Diagnostic assisté par ordinateur *	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30
		UE 3 : Réalité virtuelle et simulation interactive personnalisée	3		EvC	100	3	2E M	1E M	1*1h30 -	2E M	2*1h30 -	1	E	1h30
	B'	UE 4 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 3

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : projet de développement en autonomie

Semestre 4

UE 1 : nature de l'épreuve "Autre" : projet en équipe

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Adaptation aux étudiants internes médecine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Techniques d'imagerie (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Thérapie guidée par l'image (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
			9												
4	A'	UE 4 : Diagnostic assisté par ordinateur	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h00
	B'	UE 5 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h00
			24												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les UE 1 et 2 se substituent aux UE 5 et 7 et les UE 3 et 4 sont les mêmes que les UE 8 (semestre 3) et 2 (semestre 4) du parcours "normal". Les étudiants sont dispensés des autres UE.

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

MASTER 2 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETESIS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **39 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 30 : Conception conjointe	3		EvC	100	3	1E 2TP	1h -	3	1E 2TP	1h -	1	E	2*2h -
	A	UE 31 : VHDL avancé	3		EvC	100	2	E/A	-	2	E/A	-	2	E/A	-
	E	UE 32 : Linux embarqué	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	B	UE 33 : Traitement et Mastering du son	3		EvC	100	2	2M		2	2M		1	E	1h
	B	UE 34 : Traitement du signal sur cibles matérielles reconfigurables	3		EvC	100	3	E TP A		3	E TP A	1h -	1	E	2h
	C	UE 35 : Traitement d'image et vision par ordinateur avancé	3		EvC	100	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h
	A	UE 36 : Modélisation System C	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
	C	UE 37 : Librairies de développement image	3		EvC	100	3	TP M+A	3h -	2	TP M+A	1h30 -	1	TP	1h30
	D	UE 38 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	4	3A 1S	--	4	3A 1S	--	4	3A 1S	--
	D	UE 39 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

	D	UE 40 : Projet*	3		EvC	100	2	M (Rapport) A	— —	2	M (Rapport) A	— —	1	A (Rapport)	-
4	E	UE 41 : Architecture pour l'IA et le Traitement d'images	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
	E	UE 42 : Programmation GPU, CUDA	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
	F	UE 43 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* UE d'initiation à la recherche

DémoEvaluation durant le TP

UE 34 : Traitement du signal sur cibles matérielles reconfigurables; A = Evaluation durant le TP

UE 37 : Librairies de développement image; A =

UE 38 : Culture d'entreprise; A = video: Pitch projet, Video Projet, Simul entretien

UE 40 : Projet*; M = Rapport, A = Travail

UE 43 : Stage; A = investissement

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 3 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**LANSAD - Langues pour étudiants
Spécialistes d'Autres Disciplines**

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<p>LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</p> <p>PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</p> <p>STAPS : Morganne SHELFORD</p> <p>SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER</p> <p>Masters: Anne IOTZ</p>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<p>Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Irene CACOPARDI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA</p>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante
distingue absences
justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne
distingue pas
absences justifiées /
injustifiées
pour les épreuves
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD
SCIENCES

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits													
Semestre 1 ou 2	EUPI												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre